

BULLETIN DE LA COMMUNAUTE PAROISSIALE SAINT-JEAN-DE-MALTE

N° 1746 – 21 octobre 2018 – Presbytère : 24, rue d'Italie – Téléphone : 04 42 38 25 70 – Télécopie : 04 42 27 26 41

Email : paroissesaintjeandemalte@gmail.com – Site : <http://moinesdiocesains-aix.cef.fr>

Facebook : Paroisse Saint Jean de Malte Aix en Provence



Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit
du samedi 27 au dimanche 28 octobre 2018.



- 1 heure

À 3 heures du matin,
il sera 2 heures.

29^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

CHANTS DE LA MESSE :	Prédication Frère Daniel BOURGEOIS	
Entrée :	AVEC LES APOTRES REMPLIS DE JOIE, NOUS TE BENISSONS, CHRIST RESSUSCITE : TU NOUS DONNES LA VIE !	C 605
Graduel :	MON SERVITEUR A PORTE LE JOUG DE VOS PECHES. LE GRAIN JETE EN TERRE PORTERA BEAUCOUP DE FRUIT.	C 313
Communion :	PAR SA CROIX, LE SEIGNEUR NOUS FAIT ENTRER AU LIEU DE SON REPOS : VENEZ, ADORONS-LE !	A 013
Sortie :	VENEZ, VOYEZ LA PAQUE DU RESSUSCITE !	A 501

AGENDA DE LA SEMAINE DU 21 AU 28 OCTOBRE 2018

Dim 21/10	10h30 : messe	16h : concert les Archets du Roy René	18h : messe / 19h : vêpres	
Lun 22/10				
Mar 23/10				
Mer 24/10				
Jeu 25/10				20h45 : chorale
Ven 16/10				
Sam 27/10			19h : lucernaire-vigiles	
Dim 28/10	10h30 : messe	Attention ! Changement d'heure !	18h : messe / 19h : vêpres	

Référence des lectures du dimanche 28 octobre :

Jérémie 31, 7-9 : « L'aveugle et le boiteux, je les fais revenir »

Hébreux 5, 1-6 : « Tu es prêtre de l'ordre de Melkisédek pour l'éternité »

Marc 10, 46b-52 : « Rabbouni, que je retrouve la vue »

ÉVÉNEMENTS LITURGIQUES

1) Dimanche 28 octobre, 30^{ème} dimanche du temps ordinaire. Lucernaire et vigiles, samedi 27 octobre à 19h.

2) Chaque vendredi aux vêpres à 19h, nous prions plus spécialement pour nos **frères chrétiens du Proche-Orient** et

chaque dimanche aux vêpres à 19h, nous sommes invités à soutenir par la prière nos **frères et sœurs malades**. Pour tous ceux qui le souhaitent, venez joindre votre prière à celle de la communauté.

ANNONCES PAROISSIALES

3) Aujourd'hui, la quête est faite pour les missions. Merci pour votre aide financière et aussi pour vos prières afin que

vive l'Eglise, partout dans le monde.

VIE SACREMENTELLE

4) **Baptême** : samedi 20 octobre, Margot CHENET a reçu le sacrement du baptême. Nous sommes heureux de l'accueillir dans l'Eglise.

5) **Premières communions** : samedi 20 octobre, au cours de l'eucharistie de midi, Côme et Camille AMIEL, Gaspard DEFLINE ont reçu pour la première fois le Corps et le Sang du Christ. Nous prions pour eux et leurs familles.

6) Nous avons appris le décès de Michel PHALIPPOU, le frère de Jacques. Nous prions pour lui et pour les membres

de sa famille dans le deuil.

SERVICES ET COMITES

7) **Chorale** : comme tous les jeudis, répétition à 20h45 dans l'église. Nous poursuivons la répétition des chants pour la Toussaint. Il serait bien que les membres de la chorale

soient présents à l'église le dimanche matin à **10h20**, d'une part pour faire une brève « mise en voix », et d'autre part pour aider l'assemblée à mieux participer aux chants.

DANS LA VILLE ET AILLEURS

8) Dans le cadre de la 7^{ème} **nuît des concertos**, aujourd'hui à 16h dans notre église aura lieu un concert donné par les Archets du Roy René, sous la direction de Jean-François SENART. Au programme : Vivaldi, Haendel, Mivetchian et Martinet. Tarifs : 20€ et 18€

9) **La bibliothèque diocésaine d'Aix et Arles** informe qu'elle est ouverte à tous pour la consultation et/ou l'emprunt d'ouvrages (théologie, spiritualité, philosophie, fonds provençal et autre...). La bibliothèque propose gratuitement des doubles d'ouvrages déjà en rayons. Pour les dons de livres, la bibliothèque ne peut plus en recevoir faute de place mais vous pouvez envoyer une liste par mail. Les heures d'ouverture sont le lundi et le mardi de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et toute la journée lors des formations de l'IUSL. Inscription à l'année : 15€. Contact : Claude TRICOIRE et Christian CHEVALIER au 04 42

17 59 38 ou bibliotheque@catho-aixarles.fr. Site du catalogue en ligne : <http://catalogue.dioceseaix.biblibre.com>

10) **L'Association Familiale Catholique** du Pays d'Aix et les Petites Sœurs des Maternités Catholiques de l'Etoile ont la joie de vous inviter à une « table ronde sur la régulation naturelle des naissances » qui aura lieu le vendredi 9 novembre à 20h15 à la maternité de l'Etoile. Cette table ronde sera introduite par le Père François BUET, médecin et prêtre à la clinique Sainte Elisabeth à Marseille et accompagnateur de couples. Contact : afc.aix.president@gmail.com 06 13 80 24 82

11) **2^{ème} forum spi(rituel) la joie de l'Evangile : une journée pour booster (?) sa foi !** Samedi 24 novembre de 9h à 17h à la Halle de Martigues. Le thème de la journée est : *vivre des dons de Dieu dans ma vie quotidienne*. Inscription obligatoire sur le site du diocèse : <https://www.catho-aixarles.fr/forumspimartigues/>

INTENTIONS DE MESSE ? : QUAND ON S'AIME, ON NE COMPTE PAS ...

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, de la commémoration des défunts (le « jour des morts »), une coutume bien établie depuis le 10^{ème} siècle consiste à offrir des intentions de messe pour les défunts de nos familles. Cette coutume n'a pas été à l'abri de certaines déviations et ce n'est pas un hasard si au moment de la Réforme, on a parfois critiqué un certain « trafic » de messes pour obtenir le salut de ceux qui s'étaient comportés de façon « pas très catholique » durant leur vie. C'est pourquoi il est important de bien avoir présents à l'esprit un certain nombre de repères théologiques, pour ne pas tomber dans une vision purement « économique » des offrandes de messe.

Premier point : il faut rappeler que le fait de prier pour nos défunts durant l'eucharistie, est une attitude parfaitement légitime dans la perspective catholique. C'est la conséquence de ce que nous proclamons dans le *Credo* : « **je crois à la communion des saints** », cela signifie que tous les baptisés sont liés les uns aux autres (liens de communion) par la grâce du baptême. Par conséquent, toute célébration eucharistique est l'occasion de réactiver tous les liens de charité et de foi qui nous lient les uns aux autres. Dans ma participation à l'eucharistie, je suis lié à tous mes frères vivants et morts et il faut même ajouter : que ces frères soient chrétiens ou non (dans la mesure où leur mort est un véritable baptême). A force d'avoir individualisé les intentions de prière, on a « oublié » ce lien universel qui nous rattache tous au **Christ comme unique source de vie, d'amour et de salut**.

Le deuxième point qui dérive du premier, peut se formuler ainsi : dans ce tissu infini des liens qui nous unissent, nous croyons que perdurent par-delà la mort ceux que nous avons tissés avec les personnes qui nous étaient les plus proches sur la terre. Il ne s'agit pas pour nous de nous figer dans un souvenir morbide de nos frères et sœurs défunts, mais de reconnaître que le Christ prolonge et fait grandir d'une manière nouvelle tout ce que nous avons construit ensemble. Quand nous prions pour nos défunts, nous nous réjouissons d'abord de ce que nous avons partagé avec eux sur la terre et nous affirmons dans la foi que désormais, même si ces liens sont différents, **ils continuent de s'approfondir et de nous faire grandir dans la foi**. En effet, beaucoup d'entre nous peuvent éprouver, lors d'un deuil, que nous nous sentons transformés au plus intime de nous-mêmes. Car l'être cher que nous avons perdu ne se réduit pas à un « souvenir » mais il est une présence nouvelle. Faire son deuil pour un chrétien c'est précisément découvrir cette relation nouvelle avec eux.

Le troisième point : ce que nous disons de la communion entre vivants et morts peut se dire aussi de la communion entre les vivants. Quand nous voulons prier pour quelqu'un, c'est encore le Christ qui approfondit notre relation avec cette personne pour qui je prie, même et surtout si cette relation est fragile ou menacée. C'est encore un effet de la communion des saints et c'est précisément la raison pour laquelle on choisit l'eucharistie pour donner des intentions de prière, puisque c'est le moment où la communion des saints est **la plus vivante et la plus profonde**.

Quatrième point : **et l'offrande de messe dans tout ça ?** Ce n'est pas une manière d'offrir de l'argent à Dieu ou à l'Eglise pour que nous soyons exaucés plus facilement. Une telle attitude est considérée comme de la simonie (du nom d'un magicien qui s'appelait Simon et qui voulait acheter aux apôtres le pouvoir de faire comme eux des miracles). L'offrande que l'on peut donner (mais qui n'est pas obligatoire) est le signe de reconnaissance de notre part pour cette magnifique et généreuse communion que Dieu établit entre nous et ceux pour lesquels nous prions. C'est le « bouquet de fleurs » que l'on offre quand on est accueilli à la table d'amis qui nous ont invités et non pas le « salaire » que l'on verserait à Dieu pour qu'il exécute nos désirs. Il ne faut pas pour autant occulter le fait que cette offrande de messe aide les prêtres à vivre, surtout dans les pays où ils n'ont pas de salaire officiel. Nos réflexes économiques modernes nous ont trop incités à voir les choses uniquement sous cet angle. Mais il serait grand temps de prendre un peu de recul et de retrouver la racine de notre bonheur : découvrir que l'amour de Dieu est capable de nous unir tous en une seule famille, l'humanité tout entière, l'Eglise du Ciel et de la Terre.